

Zeitschrift:	L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
Herausgeber:	Fédération des architectes suisses
Band:	3 (1914)
Heft:	24
Rubrik:	Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE.

Baden. Agrandissement de la gare.

Les C. F. F. ont prévu dans leur budget de 1915 pour travaux d'extension de la gare de Baden, une somme de fr. 200 000 qui pourrait être portée à fr. 300 000 si la situation économique s'améliorait dans le cours de l'année. Ces travaux consistent dans la continuation de l'augmentation du nombre des voies et des quais de chargement, dans le déplacement et l'agrandissement des hangars aux marchandises, dans la création d'un perron intermédiaire avec passages souterrains, construction de toitures sur les quais d'embarquement et des transformations dans le bâtiment aux voyageurs.

Betschanden. Restauration de l'église.

La paroisse de Betschanden a voté un crédit de fr. 1200 pour les travaux de restauration nécessités par l'état de son église.

Les travaux doivent commencer incessamment.

Lucerne. Bâtiment d'administration communale.

La décision du conseil communal lucernois d'entreprendre la construction d'un bâtiment d'administration communale sera soumise prochainement aux électeurs. Le projet d'exécution de cet édifice est l'œuvre des architectes Widmer, Erlacher et Calini à Bâle qui avaient obtenu le premier prix lors du concours. On n'exécuterait tout d'abord que l'aile est avec les bâtiments de cour adjacents. Les travaux commenceront déjà dans le cours de l'hiver. Le crédit demandé pour l'ensemble des constructions est de fr. 3 500 000.

D'après un arrêté de l'autorité communale du 1^{er} septembre 1912 une partie de l'emprunt communal de 1912 était affectée à la construction de ladite aile. Les deux autres millions seront couverts plus tard par un nouvel emprunt.

CONCOURS.

Bâle. Aménagement de l'emplacement de la gare badoise.

Le terme de livraison des projets de concours pour l'aménagement de l'emplacement de l'ancienne gare badoise, qui, au début de la guerre actuelle, avait été renvoyé à une date indéterminée, est maintenant définitivement fixé au 1^{er} avril 1915 à 6 heures du soir.

Fribourg. Hôpital Daler.

La commission administrative de l'hôpital Jules Daler à Fribourg ouvre, entre les architectes établis dans les cantons de Berne et Fribourg, un concours pour l'obtention de plans pour un hôpital. Les projets devront être remis avant le 15 mars 1915 et comprendre: 1 plan de situation au 1:500; tous

les plans et façades ainsi que les coupes nécessaires à la compréhension du projet, au 1:200; mémoire explicatif et devis approximatif (présentation d'une perspective facultative). Le coût de la construction non compris l'aménagement des abords, le mobilier et les honoraires, ne doit pas dépasser fr. 200 000. Le jury se compose de MM. R. de Schaller, architecte à Fribourg; Henri Mayer, architecte à Lausanne; E. Heman, architecte à Bâle; Dr Surbeck, directeur de l'hôpital de l'Ile à Berne et Gränicher, banquier, président de la commission de l'hôpital; fr. 3000 sont à sa disposition pour récompenser les trois meilleurs projets. Ceux-ci deviennent la propriété de l'hôpital Daler. Le programme et le plan du terrain sont envoyés sur demande par M. G. Helfer, secrétaire de l'hôpital J. Daler à Fribourg.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.

